



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TENE

Rapport d'activité 2013 de la commission des travaux publics et des services industriels

Au nom de la commission des travaux publics et des services industriels, j'ai le plaisir de rapporter sur les travaux et les activités de ses membres au cours de l'année 2013.

En préambule, il convient de rappeler la composition de cette commission, soit Viviane Lüthi, Francis Boss, Jorge Gonçalves, Jean-Claude Wäfler et votre serviteur.

Quant aux autorités et à notre administration communale, elles étaient représentées par les conseillers communaux Daniel Rotsch et Martin Eugster, respectivement par Malissa Tomic (responsable d'exploitation) et Frédéric Meyer (chef d'équipe du service de voirie).

La commission s'est réunie à 7 reprises, dont une a été consacrée à la visite, avec notre fontainier, du réservoir de la Prévôté et de la station de pompage du Vigner. A noter que 2 séances ont dû être annulées, l'une vu l'absence de sujets à traiter et l'autre en considération des événements ayant perturbés la vie politique de notre commune. Enfin, en juin 2013, s'est déroulée une séance commune avec les commissions de circulation et l'EDD en relation avec les travaux de réaménagement de la rue de la Gare.

Au cours de l'année sous revue, les principaux sujets suivants ont été traités :

- **Ecopoints**

Après quelques péripéties (opposition, modification d'emplacement) dans le cadre de la mise à l'enquête publique en janvier 2013, les écopoints ont été finalement installés aux Indiennes, au Pré-aux-Andins, à la Gare ainsi qu'au parking de la zone touristique de La Tène, l'emplacement de ce dernier ayant été validé par le Conseil d'Etat. Vu le manque de recul, il est prématuré de tirer des enseignements, même s'il apparaît que ces écopoints correspondent bien aux besoins de la population. A noter que notre commune n'a, jusqu'à ce jour, pas eu à faire à trop d'incivilités telles que certaines (Peseux, Milvignes ; cf. article dans l'Express du 23 janvier 2014) ont rencontrées, entre autres en relation avec les conteneurs à PET et les bennes à déchets verts qui... n'ont pas été installés sur le territoire communal. Le fait que les écopoints soient vidés 3 fois par semaine n'y est probablement pas étranger non plus.

- **Réaménagement de la rue de la Gare**

Mis à part lors de la séance commune avec d'autres commissions, ce sujet n'a pas fait l'objet de grandes discussions en 2013. Avec le prochain début des travaux, la commission sera certainement davantage sollicitée en 2014.

- **Bouclage EB**

Prévu dès février-mars 2013, le début des travaux a été retardé suite au refus de certains propriétaires fonciers de voir passer la conduite chez eux. Cela a nécessité le déplacement du tracé. A fin 2013, les passages sous l'autoroute et la

route cantonale étaient réalisés, de même que la connexion avec Thielle-Wavre. Une fois que les dernières autorisations auront été finalisées, les travaux seront poursuivis dès février-mars 2014, en fonction de la météo.

- **Projet CENE**

S'agissant du rapport d'information du Conseil communal présenté lors du Conseil général du 25 avril 2013, le rapporteur de notre commission avait insisté sur le fait qu'il fallait prioritairement s'assurer que notre commune puisse disposer du trop-plein de 600'000 m³ inutilisé de la station de pompage du Vigner, ce trop-plein représentant environ le 65% de la consommation actuelle de La Tène. Il avait aussi été relevé que le besoin supplémentaire estimé de 300 à 400'000 m³ dans le cadre du développement futur de notre pôle économique devait être confirmé par l'Etat. C'est avec beaucoup d'intérêt et d'attention que notre commission suivra ce projet.

- **Acquisition et modernisation des divers véhicules du service de voirie**

- Mis à l'ordre du jour du Conseil général du 21 février 2013, les membres de la commission ont accepté à l'unanimité la demande de crédit de 199'000 francs, l'arrêté y relatif ayant également reçu l'aval du Législatif. Un peu moins d'une année plus tard, les véhicules et les machines prévus ont été livrés et homologués ; ils sont opérationnels depuis peu. Début décembre, les nouvelles acquisitions ont été présentées et décrites aux membres de la commission. Il en sera de même pour notre Autorité.
- S'agissant de la prochaine demande de crédit dans le cadre de la seconde étape, nous veillerons à ce que cette dernière soit étayée, dans son rapport, par une analyse qui met en évidence des informations quantifiées relatives aux gains de productivité, de coûts d'investissement et de fonctionnement engendrés par le remplacement et l'acquisition du nouveau matériel de voirie.

Pour conclure, il est à relever la parfaite collaboration avec nos conseillers communaux qui ont toujours fourni aux membres de la commission les documents et les informations leur permettant d'apprécier objectivement les objets qui leur étaient soumis.

La Tène, le 12 février 2014

Pour la commission des
travaux publics et des
services industriels

P. Perret,
président